## **Groupe d'opposition Horizons Voironnais:**

Johanne VIAL, Éric LAROCHE-JOUBERT et Jean Pierre ALIBEU 2020horizonsvoironnais@gmail.com https://www.voiron.fr/

## Révision du PLU: nous déplorons le refus d'instaurer un PLUi: PLU intercommunal.

En effet, au-delà du plan local d'urbanisme(PLU), qui permet de définir des règles à l'échelle d'une commune, il est maintenant reconnu que l'échelle la plus pertinente pour coordonner tant les politiques d'urbanisme que d'habitat et de déplacements était celle de l'intercommunalité. Le PLUi permet de coucher sur papier une vision pour tout un territoire : chacun ne travaille pas dans son secteur mais en lien avec le territoire voisin.

Le PLUi permet également de mutualiser le savoir-faire, les compétences et les moyens sur un territoire plus global. Il permet de mieux organiser la solidarité entre les communes et donc de développer une approche mieux concertée pour la gestion du foncier, la valorisation du patrimoine, ainsi que le respect de l'environnement.

Le PLUi permet aux communes d'avoir également un document fort pour leur développement économique, qui évoque tous les sujets comme l'habitat, la gestion paysagère,la gestion de l'énergie et de dessiner une vision du territoire à 10 ou 15 ans, vision qu'il est souvent compliqué d'obtenir à l'échelle plus modeste d'une commune.